

FACTURE N°20252445

Parc d'activité Cahors Sud

46230 Fontanes

Tél: 0565215353

Internet : <http://www.albareil.fr>

Email: compta46@albareil.fr

SAISON PATISSERIE

7 RUE DU MARCHE AUX TRUFFES

46230 LALBENQUE

ANNE LISE DELORT

CAHORS, le 16/09/2025

Règlement	Référence	Client n°	Echéance	V/Référence
VIREMENT		8157	16/09/2025	

N° article	Désignation	Quantité	TVA	P.U.H.T	Montant €
	INTERVENTION DU 10/09/2025 BON 1757514330				
	<i>SUR CLIMATISATION ATLANTIC</i>				
	<i>DEMANDE CLIENT</i>				
	<i>Suppression de pompe de vidange</i>				
	TRAVAUX EFFECTUÉS				
	<i>Suppression de pompe de vidange</i>				
	<i>Test ok</i>				
	MAIN D'OEUVRE SAV CAHORS	2,500	1	70,00	175,00
	DEPLACEMENT ET PRISE EN CHARGE	1	1	55,00	55,00

MONTANT HORS TAXES		CODE T.V.A	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A		
230,00	0			46,00	TOTAL H.T. : 230,00 TOTAL T.V.A. : 46,00 TOTAL T.T.C. : 276,00 €	
	1	20,00				
	2	20,00				
	3	10,00				
	4	20,00				
	5	20,00				
					SOLDE DÛ : 276,00 €	

SAS au capital de 40 000 €-SIRET 350 991 006 000 31-ape 3320b

TVA intra communautaire FR 06.350.991.006

Les marchandises facturées restent la propriété de Albareil jusqu'au paiement intégral des factures conformément aux termes de loi n°80.335 du 12/05/80.

Conformément au décret du 02 octobre 2012, à partir du 01 janvier 2013, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera due pour tout paiement intervenu après la date d'échéance et sera exigible sans rappel. Prix net d'escompte. Pénalité de retard applicable en cas de paiement postérieur à la date fixée : 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, exigibles sans rappel, dès l'expiration du délai de règlement.

En cas de litige seul le tribunal de commerce de Cahors sera compétent.

ATTENTION CHANGEMENT DE COORDONNEES BANCAIRES

DOMICILIATION : FR59 1144 9000 0202 2708 4001 C57 **BIC : BDEIFRPPXXX**